

## Baromètre annuel Aramisauto - Opinionway

### **Transition automobile : les ménages modestes toujours dans l'impasse face à la transition vers le tout électrique**

- **Budget automobile : la pression financière s'accroît et le budget alloué au véhicule se contracte encore. Le budget moyen des ménages modestes prêts à concéder au poste automobile est de 262€ cette année contre 273€ en 2022, soit une baisse de 11€**
- **Zones à faibles émissions : 36% des personnes interrogées affirment être déterminées à braver l'interdiction de circuler et 39% ont des doutes quant à leur réelle efficacité environnementale**
- **Une majorité (54%) n'est toujours pas convaincue par le prochain dispositif gouvernemental de leasing social de voiture électrique à 100 euros par mois**
- **8 ménages modestes sur 10 souhaitent par ailleurs que les aides de l'Etat ne se concentrent pas uniquement sur l'électrique**
- **Près d'un foyer modeste sur deux se dit prêt à se tourner vers les constructeurs chinois pour réaliser des économies (48%)**
- **Face notamment aux freins financiers (72%), seul 1 ménage modeste sur 10 serait prêt à acheter une voiture électrique aujourd'hui : 65% des intentions d'achat d'un nouveau véhicule se dirigent toujours vers une motorisation thermique**
- **Dans ce contexte, les ménages modestes manifestent leur intérêt pour les véhicules reconditionnés et 82% souhaiteraient une autorisation dérogatoire de circulation des voitures reconditionnées dans les ZFE...**
- **...et 84% sont même favorables à la mise en place par les pouvoirs publics d'une subvention pour l'achat d'un véhicule d'occasion reconditionné, jugé majoritairement plus fiable et plus respectueux de l'environnement**

**Paris, le 5 octobre 2023** - *“Ce qui est très important pour nous, Français, c'est qu'on est attachés à la bagnole, on aime la bagnole”*. Alors que résonnent ces mots du Président de la République, Aramisauto, pionnier et numéro 1 de la vente de voitures d'occasion reconditionnées en France, révèle les résultats de son enquête réalisée avec Opinionway : *“Les ménages modestes et la voiture”*.

Pour la deuxième année consécutive, le baromètre Aramisauto - Opinionway s'attache à prendre le pouls des ménages modestes tiraillés entre les enjeux de la transition automobile et leur pouvoir d'achat. Comment vivent-ils la transition au tout électrique ? Quelles sont leurs

pratiques et leurs intentions d'achat ? Quel est leur sentiment face aux politiques publiques et aux mesures gouvernementales ?

## Toujours dans l'impasse, les ménages modestes réticents au passage à l'électrique

Dans un contexte de pression financière sur les ménages modestes, **le passage à l'électrique (une des solutions permettant de circuler dans les ZFE) est encore loin d'être plébiscité : seul 1 ménage sur 10 serait prêt à acheter une voiture électrique aujourd'hui.** Tout d'abord, plus d'un tiers des Français exprime des doutes sur l'impact environnemental positif du véhicule électrique (33%). Mais ils sont surtout **72% à affirmer que les freins financiers les empêchent de s'offrir une nouvelle voiture électrique.** A noter, le budget moyen que les ménages modestes sont prêts à concéder au poste automobile est de 262€ cette année contre 273€ en 2022, soit une baisse de 11€.

Pour preuve, aujourd'hui, moins d'un foyer modeste sur deux (46%) dispose d'un véhicule doté d'une vignette Crit'Air permettant de rouler dans toutes les zones. **Un chiffre expliqué par une méconnaissance du dispositif Crit'air qui persiste, avec plus de 4 ménages modestes sur 10, avouant ne pas connaître le Crit'Air de leur voiture (42%).**

Ces ZFE représentent un défi majeur pour les ménages modestes, pour qui la voiture reste un outil essentiel aux déplacements quotidiens (90%), notamment pour se rendre sur leur lieu de travail (75%). **Parmi les détenteurs de modèles Crit'Air 4 et Crit'Air 5 qui sont déjà interdits de circulation dans les ZFE, la première réaction demeure de continuer à utiliser son véhicule (36%).** Néanmoins, cette solution ne semble pas viable sur le long terme et ils sont moins nombreux à l'envisager par rapport à l'année dernière (-6 points). Aussi, à défaut de pouvoir se déplacer autrement et pour éviter de payer une amende forfaitaire, **ils sont de plus en plus nombreux (+7 points par rapport à 2022) à renoncer tout simplement à se déplacer (21%).**

Parmi les raisons expliquant cette défiance, le sentiment de contrainte : 73% pensent qu'il s'agit davantage d'une contrainte pour les automobilistes que d'une mesure bénéfique pour l'environnement. **4 Français sur 10 (39%) expriment également un réel doute quant à l'efficacité de la mesure concernant la diminution de la pollution en ville.** Score révélateur, 94% des Franciliens trouvent qu'il s'agit d'un renouvellement forcé du parc automobile.

**Conséquence logique, un rebond des moteurs thermiques est même observé : 65% des sondés se dirigeraient vers un véhicule thermique en cas d'achat d'une nouvelle voiture, +6 points par rapport à 2022.** Cela se traduit par une baisse des intentions d'achat de moteurs électriques ou hybrides (35%, soit -5 points par rapport à 2022). Ainsi, seul 1 possesseur sur 5 de Crit'air 4 ou 5 choisirait d'acheter un véhicule électrique ou hybride (21%, même proportion qu'en 2022).

## **8 ménages modestes sur 10 souhaitent que les aides de l'Etat ne se concentrent pas uniquement sur l'électrique**

Alors que les véhicules électriques bénéficient de nombreuses aides de l'Etat, **les ménages modestes se sentent perdus dans le maquis des dispositifs disponibles (74%)**. Leasing social, bonus écologique revu à la hausse, malus au poids, baisse du seuil des émissions de CO2, prime à la conversion, prime à la casse... Ces démarches, jugées **trop complexes pour 7 sondés sur 10 (70%)**, ne leur permettent pas de se lancer dans l'achat d'un véhicule qui permette de respecter les ZFE (électrique ou autre).

En la matière, une majorité des sondés (54%) confirme que **même le dispositif de leasing social de véhicule électrique à 100 euros par mois ne suffirait pas à les convaincre à sauter le pas**. Un sentiment d'illégitimité explique en partie cette défiance : 73% d'entre eux pensent par exemple qu'ils ne pourront tout simplement pas en bénéficier.

**Ces subventions en faveur de l'électrique sont d'ailleurs contestées** : presque 8 ménages modestes sur 10 considèrent qu'elles ne devraient pas concerner uniquement l'achat de voitures électriques (79%). 60% estiment que ce n'est pas aux pouvoirs publics de subventionner l'acquisition de SUV ou berlines de luxe ou encore de véhicules électriques.

**Dans ce contexte, les véhicules d'occasion reconditionnés jugés majoritairement plus fiables (53%), plus respectueux de l'environnement (65%) et moins chers (74%) sont vus comme une solution complémentaire aux véhicules électriques neufs.**

**Plus de 8 sondés sur 10 sont favorables à une dérogation à la circulation de ces véhicules dans les Zones à faibles émissions (82%)**. 84% sont même favorables à la mise en place par les pouvoirs publics d'une subvention pour l'achat d'un véhicule de cette catégorie.

*« Le déploiement des Zones à Faibles Émissions va impacter plusieurs millions de véhicules et représente un défi majeur pour les ménages modestes. Au vu des freins financiers, beaucoup de ces ménages se retrouvent dans l'impasse et ne parviennent pas à se projeter dans l'électrique », analyse Romain Boscher, Directeur Général Aramisauto. « À l'heure où l'État cherche à concilier fin du monde et fin du mois, il serait intéressant de soutenir les utilisateurs de véhicules d'occasion reconditionnés, qui ont de nombreux atouts pour accompagner cette transition et viennent en complément de l'électrique, permettant d'enclencher la dynamique de changement ».*

## Vers une déferlante de véhicules chinois ?

Malgré le renforcement du nouveau bonus écologique 2024 pour favoriser la compétitivité des véhicules européens, et le fait que **60%** des sondés estiment que ce n'est pas aux pouvoirs publics de subventionner des véhicules électriques dotés de batteries chinoises, **près de la moitié des ménages modestes se dit prête à acheter des modèles de constructeurs chinois (48%)**.

**La voiture chinoise représenterait une solution économique pour passer au véhicule électrique aux yeux de 52% des ménages modestes.** Mais dans les faits, ceux-ci choisiraient néanmoins toujours en majorité de s'équiper d'un modèle à moteur thermique (56%), ce qui outre le prix d'acquisition indique que d'autres facteurs entrent également en ligne de compte dans la décision de passer à l'électrique.

**D'ailleurs ces intentions d'achats sont à mettre en balance avec de fortes réticences citoyennes :** 7 ménages modestes sur 10 (70%) estiment qu'acheter un véhicule de marque chinoise représente une menace pour les marques automobiles européennes et françaises, et 68% une aberration pour la planète et l'emploi en France.

[Télécharger le rapport de l'étude](#)

### \*Méthodologie

*Cette étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 1000 automobilistes possédant au moins une voiture qu'ils conduisent au moins une fois par semaine, issu d'un échantillon représentatif de la population française des employés et ouvriers âgés de 18 ans et plus. Les interviews ont été réalisées par questionnaire autoadministré sur système CAWI (Computer Assisted Web Interview) du 30 août au 5 septembre 2023.*

### À propos d'Aramisauto

Aramisauto est le N°1 de la vente de voitures en ligne en France et est l'entité française d'Aramis Group, leader européen de la vente en ligne de voitures d'occasion aux particuliers. Le Groupe est présent dans 6 pays d'Europe, au travers de 6 marques et équipes locales bien établies. Groupe à forte croissance, expert du e-commerce et pionnier du reconditionnement automobile, Aramis Group agit au quotidien pour une mobilité plus durable avec une offre inscrite dans l'économie circulaire. Créé en 2001, il révolutionne depuis plus de 20 ans son marché, en mettant au centre de son action la satisfaction de ses clients et en capitalisant sur la technologie digitale et l'engagement de ses collaborateurs au service de la création de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. Avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 2 milliards d'euros, Aramis Group vend plus de 90 000 véhicules à des particuliers et accueille près de 80 millions de visiteurs sur l'ensemble de ses plateformes digitales chaque année. Le Groupe emploie près de 2 400 collaborateurs et dispose de huit sites de reconditionnement industriel à travers l'Europe. Aramis Group est coté sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : ARAMI – ISIN : FR0014003U94)

